

D'après *La parole en classe et l'enseignement de l'oral : champs de référence, problématiques, questions à la formation*, Elisabeth Nonnon (Recherches n°33, 2000)

### 1er niveau – l'école / la classe comme lieu social

Problème posé : mieux réguler la communication scolaire

ORAL = ensemble des interactions verbales par lesquelles se mettent en place la communauté scolaire, les relations d'identification, d'affiliation ou de rejet, c'est-à-dire l'ensemble des conditions qui rendent possibles les apprentissages spécifiques.

### 2ème niveau – la classe comme lieu d'apprentissage

Problème posé : améliorer les processus d'apprentissage

ORAL = médiateur de la construction de connaissances et de démarches intellectuelles.

### 3ème niveau – le cours de français comme lieu spécifique d'apprentissage du langage oral

Problème posé : améliorer la maîtrise des conduites discursives orales, des genres oraux codifiés

ORAL = prise de parole elle-même comme objet de pratique, d'écoute et de réflexion.

**Didactique de l'oral : mise en oeuvre de dispositifs où l'oral est un objet explicite d'enseignement.**

**Sens didactique : tâches qui incitent à verbaliser et à développer une posture métacognitive (reformuler les éléments d'une consigne, définir le sens d'un terme, expliquer une procédure...).**

**Sens pédagogique : gestion des activités de la classe, statut de la parole de l'élève.**

**Sens didactique : tâches où l'élève endosse différents statuts de locuteur avec les droits et les devoirs que cela comporte (apprentissage de l'écoute, prise en compte du point de vue d'autrui, capacité de négociation...).**

